



MOTION DU CONGRES

Motion adoptée par les congressistes du 43^e congrès fédéral de la métallurgie Strasbourg, du 2 au 6 juin 2025

Les délégués du 43^e congrès de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie réunis à Strasbourg tiennent à saluer avec force l'initiative courageuse des dockers CGT de Fos-sur-Mer qui ont annoncé, le jeudi 5 juin 2025, leur refus catégorique de participer au génocide en cours à Gaza, en refusant de charger la cargaison de 14 tonnes d'équipement militaire à destination du port d'Haïfa, en Israël.

Cet acte fort s'inscrit dans une longue tradition de luttes internationalistes des dockers CGT de Fos-sur-Mer qui s'étaient déjà illustrés dans l'histoire, en refusant de charger des cargaisons militaires destinées à la guerre d'Indochine.

Les Métallos CGT expriment leur soutien total à cette action. Ce refus de collaborer à la guerre démontre que seul le mouvement ouvrier a la capacité d'empêcher, concrètement, par son action le génocide et la barbarie.

Trop de morts à Gaza, dont une majorité sont des civils, des femmes, des enfants.

Ce génocide doit cesser.

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT affirme qu'il est de notre devoir de faire entendre une voix forte pour :

- L'arrêt immédiat des bombardements et de la guerre ;
- L'acheminement sans délai de l'aide humanitaire ;
- La reconnaissance de l'État palestinien.

En conséquence, la Fédération de la Métallurgie appelle l'ensemble de ses syndicats et structures à soutenir activement, par tous les moyens qu'ils jugeront utiles, la démarche engagée par les dockers de Fos-sur-Mer.

Elle appelle également à participer massivement à toutes les mobilisations pour stopper le génocide et faire cesser l'impunité.

C'est par nos actions et nos mobilisations concrètes que nous obtiendrons l'arrêt des bombardements, l'arrêt du génocide à Gaza.

Fait à Strasbourg, le 6 juin 2025